

**COMMISSION ENVIRONNEMENT - TRANSPORTS –
CIRCULATION – TRAVAUX
du 18 septembre 2008**

- Présents : Mmes DE MELO, THIEBAULT, BOBILLIER,
Melle CHARLEMAGNE
MM CONTEJEAN, DALON , TABOUREAU, CANKAYA, MONNIN,
BEUGNON, COUR, LACLEF, MENNECIER, PACHOLAK, POURCHET,
SAVOURET
M. WEBER
- Excusés : Mme GUICHON,
MM CUGNEZ, BURGER,
- Absents : MM MUNNIER, GRILLON, BLASZCINSKI, CLAUDEL, COURVOISIER,
RECEVEUR, TUNGUT

Monsieur CONTEJEAN présente l'ordre du jour de la Commission.

Monsieur Nicolas VENCK de la CAPM, Responsable de la collecte OM et en charge des points recyclages, nous présente la collecte sélective sur la commune :

- Les Points R : (voir tableau joint)

En principe un Point R pour 820 habitants.

Sur Grand Charmont, il y en a 5 pour la partie Sud et 3 sur la partie Nord.

- Présentation des performances de la collecte sélective pour l'année 2007

Au 31/12, le territoire de la CAPM comptait 147 Points R.

Le parc sur Grand Charmont est important, paradoxalement les performances de collecte sont moindres

Quelques chiffres sur les traitements:

OM 134,40 € la tonne

Recyclage 61,33 € la tonne

Il est donc bien démonstratif qu'il faut trier

Une campagne de communication des « Ambassadeurs du tri » est proposée à la CAPM en direction des sites où la collecte est faible (Habitat vertical).

Une sensibilisation par le biais des enfants serait très porteuse. Voir ce qui peut être fait dans cette direction.

Les conteneurs en mauvais état seront retirés, sablés et repeints et à partir du 17 octobre, le parc de Grand Charmont devrait être net.

Pour information : L'implantation d'un nouveau Point R au Fort Lachaux aura lieu le vendredi 19 septembre à 14 H

Le coût d'installation d'un Point R c'est environ entre 10 et 30 000 euros.

Pour les nouvelles implantations, un processus d'optimisation avec contact entre les différents partenaires, habitants, enfants.. est en cours.

Problème des encombrants anarchiquement déposés Rue des Pâquerettes :

Ce n'est pas simple, domaine privé, en particulier sur Néolia.

En ce qui concerne la copropriété, les résidents s'inquiètent car eux, essaient de faire respecter les jours de dépôts, ils ne seraient donc pas d'accord de «payer » des conteneurs fermés et de diminuer l'enclave du box à leurs frais.

La commission pourrait effectuer une visite du centre de tri. M. VENCK et M. WEBER organisent cette action.

Divers :

- Les membres de la Commission s'inquiètent à nouveau du problème de la vitesse sur le territoire de la Commune entre autre dans la descente des Fougères (Rue de Flandres et rue de Franche Comté)

Il est confirmé que c'est bien la Gendarmerie de Sochaux qui s'occupe des délits sur le territoire communal.

M. DALON précise que lors des nouveaux travaux voirie, les problèmes liés à la vitesse seront étudiés avec attention.

Quelques aménagements sont d'ailleurs en cours par exemple aux abords de la Maternelle Bataille (vers passage piétons).

- Lutte contre les pigeons, les rats : un rendez-vous est engagé avec un technicien de la Ville de Montbéliard pour étudier ce qui est fait et ce qui est en cours d'expérience.

La réunion ayant duré plus que prévu, M. DALON propose qu'une liste des travaux réalisés durant ces 3 derniers mois, soit jointe au compte-rendu.